

C VILLE DE SAINTE- CATHERINE DE - LA - JACQUES - CARTIER

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020



LE 16 DÉCEMBRE 2019

Chers citoyens,
Chères citoyennes,

Le 4 novembre 2019, le conseil adoptait son plan triennal d'immobilisations pour les années 2020, 2021 et 2022. Aujourd'hui nous vous présentons notre budget de fonctionnement pour l'année 2020.

Je tiens à remercier mes collègues élus, le directeur général et greffier, la trésorière ainsi que tout le personnel de direction qui ont consacré de nombreuses heures de travail à la préparation de ces prévisions budgétaires.

Beaucoup d'efforts ont été consentis afin de limiter au maximum la hausse du compte de taxes 2020, et ce, malgré l'ajout ou l'amélioration de plusieurs services et malgré les importants investissements réalisés ces dernières années.

À titre d'exemple, je veux souligner deux éléments importants de ce budget 2020.

Premièrement, les citoyens de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, de Fossambault-sur-le-Lac et de Lac-Saint-Joseph bénéficient d'un service de pompiers et premiers répondants capable de répondre à un appel d'urgence en quelques minutes, 24 heures par jour, 7 jours par semaine.

En effet, au moins deux pompiers premiers répondants sont de garde en caserne en tout temps, prêts à répondre à tout appel d'urgence.

Ceci crée un impact non négligeable sur l'augmentation de nos dépenses de fonctionnement, mais améliore grandement la sécurité de nos populations. Nos premiers répondants arrivent sur les lieux généralement avant les ambulanciers pour porter assistance aux personnes en détresse et en les sécurisant jusqu'à ce que ces ambulanciers les prennent en charge.

À plusieurs reprises ils sont intervenus promptement dans des cas d'arrêt cardio-respiratoire, d'accidents de la route ou même d'accouchement. Ces interventions font une différence marquée pour la survie des personnes en difficulté.



L'autre élément important de ce budget est la mise en service d'un 5^e étang d'épuration des eaux usées.

Construit au coût de 2,4 millions de dollars, cet investissement nous assure que le rejet des eaux usées à la rivière Jacques-Cartier rencontre les normes environnementales les plus élevées.

Nous verrons plus loin bien d'autres améliorations qui ont été ou seront apportées à la qualité de vie des citoyens.



BUDGET 2020 EN BREF

Le budget présenté ce soir prévoit que nous rembourserons en 2020 2 610 338 \$ sur notre dette. Les revenus que nous anticipons sont de 14 844 608 \$ soit une variation de 7,85 % par rapport à 2019 ou 1 081 063 \$.

Les dépenses ou charges sont estimées à 12 164 709 \$, une variation de 6,49 % par rapport à 2019 ou 740 901 \$.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (ARRONDIES)

12,2 M \$

EN HAUSSE DE 6,5 %

L'excédent avant conciliation à des fins fiscales est donc de 2 679 899 \$. De ce montant, sont soustraits comme mentionné 2 610 338 \$ pour le remboursement de la dette, 190 655 \$ pour renflouer notre fonds de roulement et 22 000 \$ pour des activités d'investissements à même les revenus courants.

Le manque à gagner est comblé par des appropriations totalisant 143 094 \$, soit 70 000 \$ de notre excédant non affecté, 65 294 \$ de notre excédant affecté et 7 800 \$ de nos réserves financières et fonds réservés.

Vue d'ensemble

	2020	2019
Revenus	14 844 608 \$	13 763 545 \$
Charges ou dépenses	(12 164 709) \$	(11 423 808) \$
Excédent	2 679 899 \$	2 339 737 \$
Remboursement dette en capital	(2 610 338) \$	(2 275 909) \$
Remboursement du fonds de roulement	(190 655) \$	(210 680) \$
Appropriations	143 094 \$	187 852 \$
Activités d'investissement	(22 000) \$	(41 000) \$
Excédant ou déficit	-	-

RÔLE D'ÉVALUATION 2019-2020-2021

L'année 2020 marque la deuxième année du rôle triennal d'évaluation. La valeur des immeubles sur le compte de taxes sera donc identique à celle de 2019, à moins que le propriétaire dudit immeuble ait effectué un changement à son immeuble, pouvant en affecter la valeur.

Taxes foncières

L'augmentation des taxes foncières générales prévue dans ce budget sera égale ou inférieure aux prévisions d'inflation, comme le montre le tableau suivant.

Taux des taxes foncières

Catégorie	Taux 2020	Taux 2019	Variation
Résiduel (résidentiel, etc.)	0,83 \$	0,818 \$	1,47 %
Non résidentiel	2,4813 \$	2,4446 \$	1,50 %
Industriel	2,2840 \$	2,2502 \$	1,50 %
6 logements et plus	1,0383 \$	1,023 \$	1,50 %
Terrains vagues desservis	1,66 \$	1,636 \$	1,47 %
Agricole	0,83 \$	0,818 \$	1,47 %

Tarifs

Quant aux tarifs pour une résidence, le conseil a décidé de les geler aux taux de 2019.

Catégorie	Taux 2020	Taux 2019	Variation
Aqueduc par logement	192 \$	192 \$	0 %
Égout par logement	141 \$	141 \$	0 %
Matières résiduelles par logement	150 \$	150 \$	0 %
Vidange fosse septique par logement	65 \$	65 \$	0 %

Taxes foncières
Augmentation de 1,47 %
à 1,5 %

Gel de tarif
0 %

Inflation		
Augmentation moyenne de l'indice des prix à la consommation pour 2019		
	Ville de Québec	Province de Québec
Dix premiers mois de 2019	1,4 %	1,9 %
Prévision augmentation moyenne annuelle	1,5 %	2,0 %

HAUSSE MOYENNE DE LA FACTURE DE TAXES POUR UNE RÉSIDENCE UNIFAMILIALE MOYENNE

La hausse du compte de taxes d'une résidence unifamiliale moyenne sera de 32,39 \$ en 2020, soit 1,34 %, si cette propriété n'est pas desservie par les réseaux d'aqueduc et d'égout.

Dans les secteurs desservis par les réseaux d'aqueduc et d'égout la hausse aurait été de 1,2 % n'eût été de certaines taxes spéciales applicables au bassin d'aqueduc et d'égout; particulièrement au bassin d'égout où sera imposée en 2020 la nouvelle taxe pour financer la construction de notre 5^e étang aéré pour l'épuration des eaux usées; le tout comme montré ci-après.

Avec ces taxes spéciales de bassin, la hausse du compte de taxes sera de 107,68 \$ ou 3,74 %.

Cependant le taux de ces taxes de bassin diminuera au fil des ans à mesure que de nouveaux contribuables s'installeront en bordure des réseaux.

Secteur non aménagé	2020	2019	Variation
Taxe foncière générale	2 240,13 \$ (269 895 x 0,83 %)	2 207,74 \$ (269 895 x 0,818 %)	
Matières résiduelles/logement	150 \$	150 \$	
Vidange fosse septique/logement	65 \$	65 \$	
Total	2 455,13 \$	2 422,74 \$	32,39 \$ ou 1,34 %

Secteur aménagé	2020	2019	Variation
Taxe foncière générale	2 240,13 \$ (269 895 x 0,83 %)	2 207,74 \$ (269 895 x 0,818 %)	
Matières résiduelles	150 \$	150 \$	
Aqueduc/logement	192 \$	192 \$	
Égout/logement	141 \$	141 \$	
Sous-total	2 723,13 \$	2 690,74 \$	1,2 %
Taxes spéciales de bassin	259,90 \$ (269 895 x 0,0963 %)	184,61 \$ (269 895 x 0,0684 %)	
Total	2 983,03 \$	2 875,35 \$	107,68 \$ ou 3,74 %



DÉTAILS DU BUDGET REVENUS VARIATIONS

Revenus

Comme mentionné précédemment, les revenus prévus pour 2020 sont en hausse de 7,85 %, comme suit :

Description	Budget 2020	Budget 2019	Variation en \$	Variation en %
Revenus				
Revenus de taxes	11 674 280 \$	11 015 323 \$	658 957 \$	5,98 %
Compensations tenant lieu de taxes	282 849 \$	250 497 \$	32 352 \$	12,92 %
Services rendus aux organismes	1 161 733 \$	1 016 626 \$	145 107 \$	14,27 %
Autres services rendus	75 315 \$	67 454 \$	7 861 \$	11,65 %
Loisirs et culture	279 520 \$	295 045 \$	(15 525) \$	(5,26) %
Imposition de droits	686 950 \$	547 000 \$	139 950 \$	25,59 %
Amendes et pénalités	75 000 \$	100 000 \$	(25 000) \$	(25,00) %
Intérêts	98 000 \$	90 000 \$	8 000 \$	8,89 %
Autres revenus	197 537 \$	95 530 \$	102 007 \$	106,78 %
Transferts	313 424 \$	286 070 \$	27 354 \$	9,56 %
Total	14 844 608 \$	13 763 545 \$	1 081 063 \$	7,85 %

Nouveau partenariat avec le gouvernement du Québec

Un nouveau revenu de 66 593 \$ est prévu à la section transfert du budget.

Il provient de la nouvelle entente avec le gouvernement du Québec aussi appelée le pacte fiscal 2020-2024.

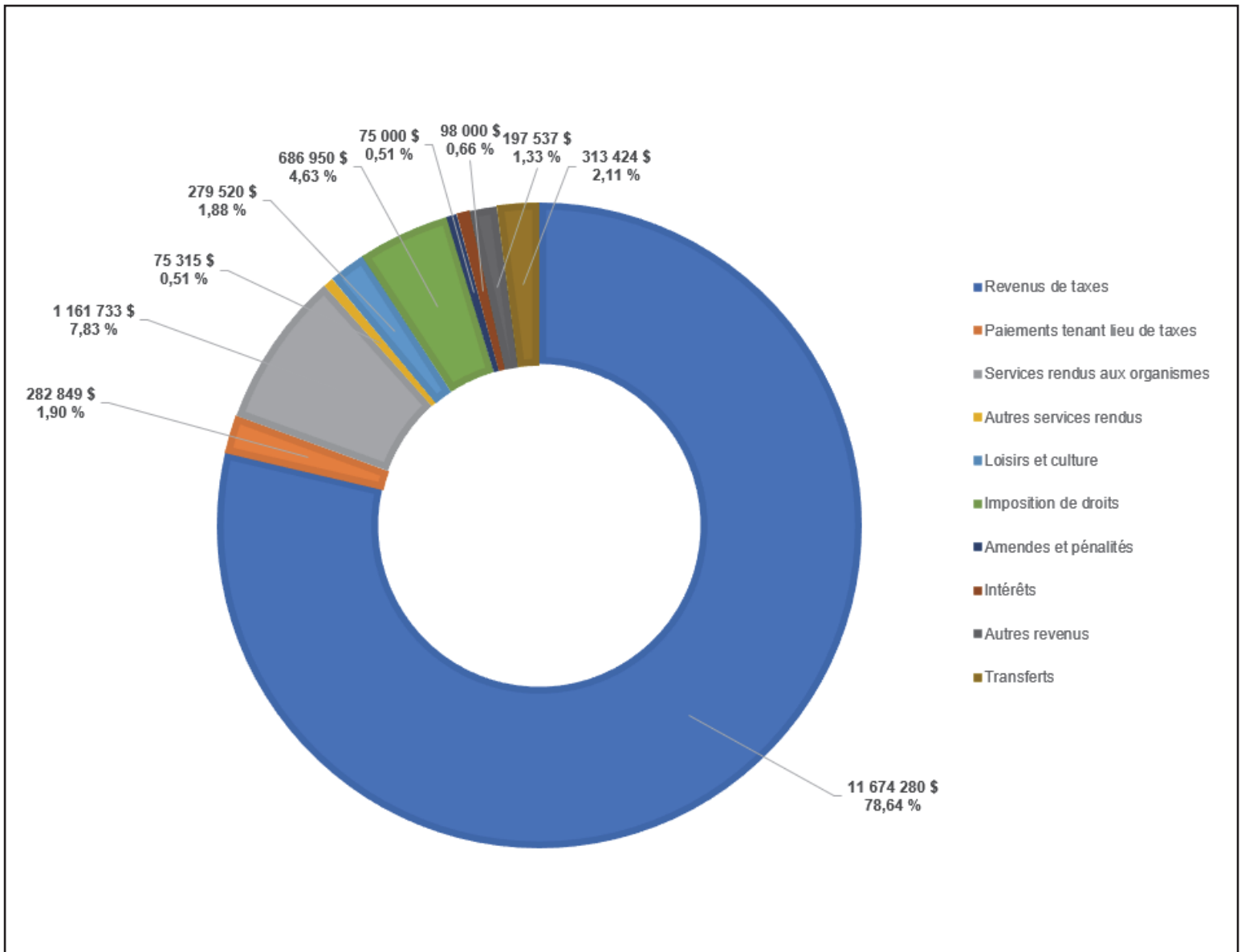
Pour la première année, les villes reçoivent une dotation spéciale de fonctionnement. Les années suivantes, un partage d'un point de la taxe de vente du Québec devrait rapporter un peu plus.

Il va de soi que ce montant de 66 593 \$, soit 0,45 % du budget des revenus n'a pas un impact significatif sur notre budget.

Quoi qu'il en soit, cette somme nous aidera à financer la garde en caserne, une amélioration importante de notre service de premiers répondants.

Il faudra attendre les prochaines années pour voir l'impact réel de la nouvelle entente entre le gouvernement et les municipalités du Québec. Il faudra ainsi tenir compte de certaines nouvelles responsabilités qui arrivent au compte-goutte comme la question du contrôle de la présence possible de plomb dans l'eau de consommation dans certains vieux édifices.

Provenance des revenus

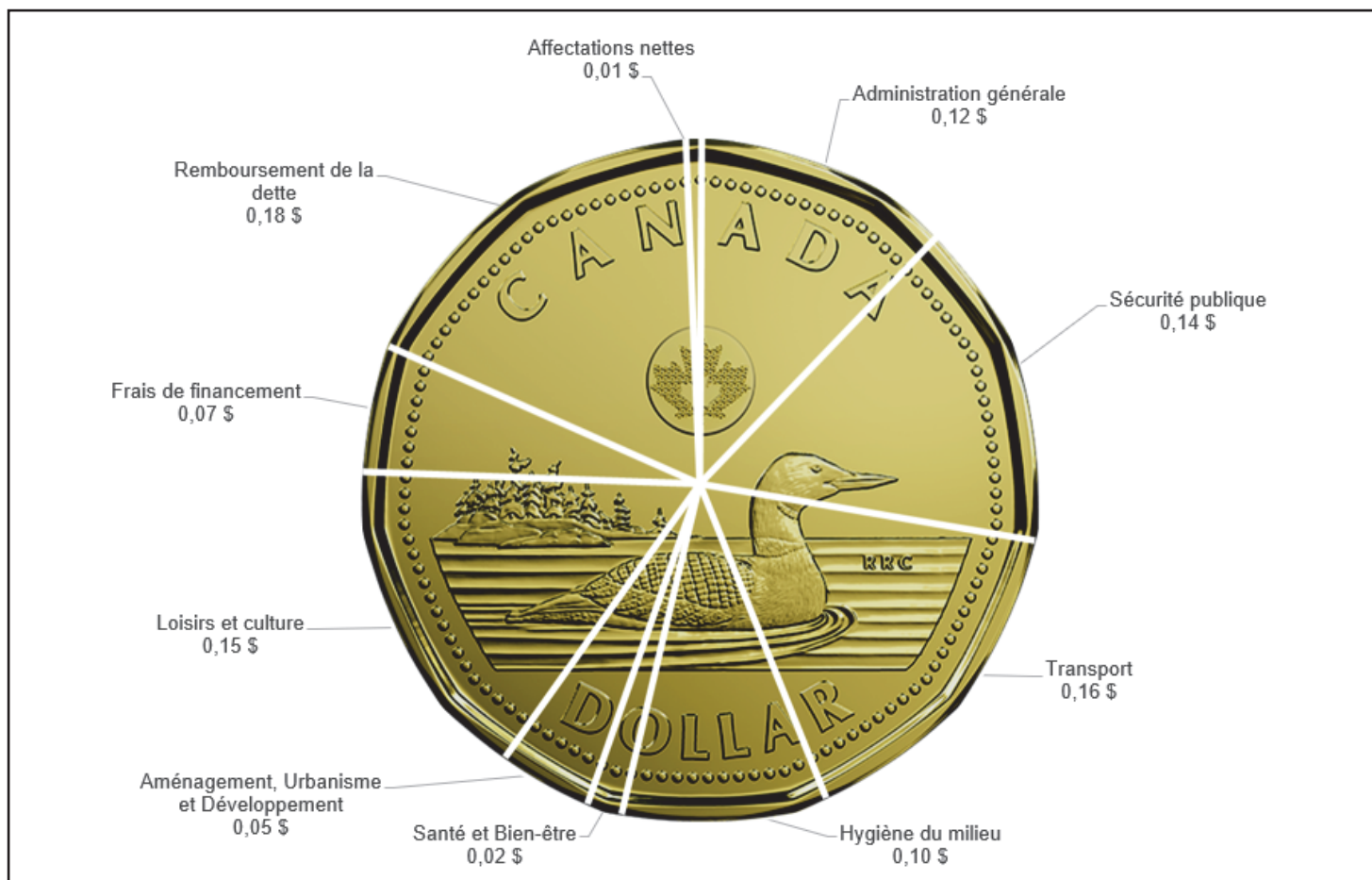


Dépenses ou charges

Les charges prévues pour 2020 sont en hausse de 6,49 % comme suit :

Description	Budget 2020	Budget 2019	Variation en \$	Variation en %
Charges				
Administration générale	1 849 860 \$	1 846 196 \$	3 664 \$	0,20 %
Sécurité publique	2 123 130 \$	1 852 770 \$	270 360 \$	14,59 %
Transport	2 418 094 \$	2 306 996 \$	111 098 \$	4,82 %
Hygiène du milieu	1 545 713 \$	1 501 499 \$	44 214 \$	2,94 %
Santé et bien-être	232 033 \$	219 245 \$	12 788 \$	5,83 %
Aménagement, urbanisme et développement	751 860 \$	782 711 \$	(30 851) \$	(3,94) %
Loisirs et culture	2 256 331 \$	2 084 871 \$	171 460 \$	8,22 %
Frais de financement	987 688 \$	829 520 \$	158 168 \$	19,07 %
Total	12 164 709 \$	11 423 808 \$	740 901 \$	6,49 %

Affectation de chaque dollar dépensé



MASSE SALARIALE

La masse salariale, en incluant les avantages sociaux, passe de 5 691 838 \$ à 6 094 568 \$, une augmentation de 402 730 \$ ou 7,08 %.

La hausse s'explique par les salaires pour la garde en caserne, l'ajout de personnel à la division Parcs et bâtiments, dont un menuisier à temps complet et par l'application des nouvelles normes du travail.

La balance des écarts s'explique par les augmentations consenties dans les différents contrats de travail et les changements d'échelon pour le personnel n'ayant pas atteint le maximum des échelles salariales. À moins de circonstances exceptionnelles, l'indexation des échelles salariales se situera à 1,5 % pour 2020.



AMÉLIORATIONS AU NIVEAU DES SERVICES

Voici quelques nouveautés au niveau des dépenses de fonctionnement, pour les services offerts.

Assurer la sécurité des citoyens

- Mise en œuvre d'un nouveau plan de sécurité civile, intégrant les procédures d'alerte de la population, comme le prévoit le nouveau *Règlement provincial sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre*;
- Présence policière dans le bâtiment sis au coin de la rue Rouleau et de la route de Fossambault;
- Garde en caserne 24/7 permettant aux premiers répondants d'intervenir très rapidement en attendant l'arrivée des ambulanciers chez des personnes en détresse.

Déneigement des routes locales

- Augmentation du budget de voirie hiver de 108 000 \$ pour tenir compte des changements climatiques.

Hygiène du milieu

- Mise en service d'un 5^e étang aéré pour l'épuration des eaux usées;
- Mise en fonction d'un autre poste de production d'eau potable (PP5);
- Dépistage du plomb dans l'eau potable.

Loisirs et culture

- Nouveaux terrains de tennis et de volleyball;
- Spectacles gratuits.



RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE 2019

Sans revenir sur le programme d'immobilisations des années 2019 et 2020 déjà adopté, j'aimerais faire une rétrospective des principales réalisations de l'année 2019 et des projets majeurs pour l'année 2020.

L'année 2019 aura certainement été marquée par les importants travaux réalisés sur la route de la Jacques-Cartier et la rue Vanier. Pour ces travaux, nous poursuivions plusieurs objectifs, notamment :

- Un drainage adéquat des eaux de surfaces;
- Une meilleure alimentation des citoyens en eau potable;
- L'assurance aux résidents d'une plus grande sécurité par la correction d'une courbe dangereuse et la mise en place d'un trottoir sur la route de la Jacques-Cartier;
- La construction des trois émissaires à la rivière Jacques-Cartier, avec unité de traitement.

Réalisés à un coût légèrement inférieur au coût estimé de 6,5 millions de dollars, ces travaux ont été subventionnés dans l'ordre de 2,6 millions de dollars par le gouvernement du Québec et de 1,4 million de dollars par le gouvernement du Canada.

Nous avons aussi inauguré le 21 février la nouvelle bibliothèque Anne-Hébert, construite au coût de 2 millions de dollars et ayant fait l'objet d'une subvention de 1,19 million de dollars.

Comme mentionné, ont également été finalisés les travaux de construction d'un 5^e étang aéré pour le traitement des eaux usées, travaux qui n'ont pas fait l'objet de subvention; la demande d'aide financière n'ayant pas été accordée par le gouvernement du Québec. C'est donc plus de 2,4 millions de dollars qui doivent être supportés par les contribuables qui disposent d'un réseau d'égout sanitaire.

Nous avons aussi presque terminé la reconstruction des terrains de tennis qui en avaient bien besoin.

Un trottoir a également été aménagé sur la rue Louis-Jolliet dans le secteur de l'école Jacques-Cartier, en particulier pour la sécurité des étudiants et de la clientèle du parc du Grand-Héron.



PROJETS DE L'AN 2020

Pour 2020, je vous invite à vous référer à notre plan triennal d'immobilisations adopté le 4 novembre dernier.

Notons cependant parmi les principaux projets de l'an 2020 : la construction de l'avenue des Catherine, une route collectrice des plus importantes; la transformation du réseau d'éclairage de rue au LED et l'éclairage du terrain de soccer pour n'en citer que quelques-uns.

Nous redéfinirons également un nouveau plan stratégique qui s'appliquera à partir de 2021. Des consultations auront lieu à cet effet durant l'année 2020.

Aréna

Le lancement très récent d'un nouveau programme fédéral-provincial nous amène à présenter une nouvelle demande de subvention pour la construction d'un aréna. Si elle est octroyée, chaque niveau de gouvernement (fédéral-provincial-municipal) assumera le 1/3 des coûts de construction de ce projet d'environ 12 millions de dollars.

À ce jour, nous avons reçu l'appui de la Communauté métropolitaine de Québec, de la MRC de La Jacques-Cartier, de la Ville de Pont-Rouge, de la Commission scolaire de la Capitale, du Séminaire Saint-François; celle de la Ville de Fossambault-sur-le-Lac devrait suivre sous peu.

Ce projet serait réalisé dans les prochaines années, advenant une réponse positive des gouvernements de Québec et d'Ottawa.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Notre ville connaît un essor économique impressionnant. Les citoyens bénéficient de plusieurs nouveaux commerces et services; c'est le même phénomène au niveau des équipements municipaux et scolaires.

Nous travaillons fort pour permettre l'établissement sur notre territoire d'une résidence privée pour personnes âgées. Nous sommes aussi très sensibles aux besoins des familles pour une école secondaire complète et un aréna.

Finalement nous croyons fermement à l'arrivée de nouveaux médecins d'ici peu à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

Tout cela est rendu possible parce que la croissance de la ville atteint graduellement une masse critique nécessaire pour ces investissements importants.

Bien sûr nous devons compter sur le ministère des Transports du Québec pour améliorer la sécurité et la fluidité de la circulation sur les routes régionales, particulièrement la route 367 (Fossambault). Comme la couronne Nord de Montréal s'est développée rapidement par le passé, celle de Québec n'y échappe pas. De plus en plus de familles vont s'installer jusqu'à Saint-Raymond. Si nous ne les intéressons pas à s'installer ici elles iront s'installer dans les villes voisines et emprunteront quand même les mêmes routes régionales. Nous aurons ainsi droit aux inconvénients de la circulation sans le bénéfice des taxes et de la croissance.



VITALITÉ ÉCONOMIQUE ET EFFORT FISCAL

Vitalité économique

Comme lors de l'adoption du budget 2019, je vous rappelle que notre ville se classe parmi les premières à l'échelle de tout le Québec pour sa vitalité économique selon une étude réalisée par l'Institut de la statistique du Québec.

Indice d'effort fiscal

L'indice d'effort fiscal des contribuables est calculé à partir du taux global de taxation uniformisé. Notre ville présente un indice fiscal inférieur à 100.

Si une municipalité a un indice d'effort fiscal inférieur à 100, cela dénote que ses taux de taxes sont inférieurs à la majorité des municipalités de sa classe de population. (*Source : Commission municipale du Québec*)

Le dernier indice mesuré d'après le rapport financier 2018 et publié le 29 octobre dernier par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation est de 97.

C'est un résultat très positif si en plus on tient compte des services qu'offre la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier à sa population.

Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, parmi les meilleurs au Québec pour la vitalité économique, plus un indice d'effort fiscal inférieur à 100, voilà qui témoigne d'une situation fort enviable.

Profil financier

Pour revenir au niveau du taux global de taxation uniformisé, les données compilées tout récemment par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation révèlent que la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier se classe parmi les meilleures de la région en 2018.

Cet indicateur fait l'hypothèse d'un taux unique de taxation pour les immeubles qui intégrerait tous les tarifs en vigueur et toutes les taxes foncières ou autres.

Comparaison du TGT avec des villes comparables de la région

Villes	Taux
Boischatel	0,9773 \$
Saint-Raymond	0,9922 \$
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	1,0014 \$
L'Ancienne-Lorette	1,1033 \$
Pont-Rouge	1,1262 \$
Saint-Augustin-de-Desmaures	1,1923 \$
Sainte-Brigitte-de-Laval	1,2435 \$

Dans les villes de notre classe de population au Québec, ce taux est de **1,0246 \$**, et dans notre région administrative, il est de **1,0963 \$**.

PLAN STRATÉGIQUE

À la veille de l'échéance de notre plan stratégique 2012-2020, nous publierons en début d'année prochaine un rapport d'activités qui rendra compte du suivi de ce plan.

Vous serez en mesure dès lors de constater à quel point nous avons atteint les principaux objectifs que nous nous étions fixés pour **améliorer de façon durable, sous tous ses aspects, la qualité de vie des citoyens.**

Rappelons quelques réalisations des dernières années :

- Travaux d'entrée d'agglomération sur la route de Fossambault;
- Agrandissement du parc industriel, un lieu de création d'emplois;
- Réalisation du parc de glisse du parc du Grand-Héron;
- Construction d'une nouvelle bibliothèque;
- Aménagement de Place de l'Église et mise en place d'un Marché public;
- Construction du pavillon Desjardins et agrandissement du sentier de glace;
- Prolongement du Chemin de La Liseuse jusqu'à Place de l'Église;
- Acquisition de milieux humides pour en assurer la protection;
- Amélioration marquée du système d'épuration des eaux usées;
- Rénovation de presque tous les bâtiments municipaux;
- Nouveau site Web et mise en place de la plateforme citoyenne *Voilà!*;
- Amélioration sensible de la flotte de véhicules municipaux;
- Service de premiers répondants hors pair;
- Construction de trottoirs à plusieurs endroits et amélioration du réseau routier local.

Tout cela en maintenant une fiscalité très compétitive, voilà de quoi être fier.

Je tiens à remercier mes collègues élus et tout le personnel de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier pour toutes ces réalisations accomplies, tout en maintenant la qualité des services de base, tels l'entretien des routes, la protection incendie, l'administration, l'urbanisme, les loisirs et la culture; une qualité de services qui fait l'envie de plusieurs villes.

Comme je le disais lors de l'adoption du budget 2019, qui dit qualité de vie dit :

- Des emplois de qualité;
- Des services municipaux performants;
- Un environnement de qualité;
- La sécurité des citoyens et citoyennes;
- Des commerces et services de proximité;
- Des infrastructures et bâtiments publics en bon état.

Je crois que nous pourrons contribuer encore davantage à cette qualité de vie dans le futur en favorisant la construction d'une école secondaire, l'aménagement d'un aréna et des services accrus de santé. Il faudra aussi obtenir du ministère des Transports du Québec des routes plus sécuritaires et une circulation plus fluide.

J'espère que ces informations et ces orientations seront à votre satisfaction. Nous serons disponibles pour répondre à vos questions avant l'adoption de ce budget de fonctionnement.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite de très Joyeuses Fêtes et une année 2020 qui saura vous combler.



Pierre Dolbec
Maire







Prévisions budgétaires 2020

	Revenus			
	Budget 2020	Budget 2019	Écart \$	Écart %
Taxes				
Sur la valeur foncière	10 057 708 \$	9 448 003 \$	609 705 \$	6,45%
Tarifification services municipaux	1 616 572 \$	1 567 320 \$	49 252 \$	3,14%
TOTAL taxes	<u>11 674 280 \$</u>	<u>11 015 323 \$</u>	<u>658 957 \$</u>	<u>5,98%</u>
Compensations tenant lieu de taxes				
Gouvernement du Québec et ses entreprises	274 021 \$	242 066 \$	31 955 \$	13,20%
Gouvernement du Canada et ses entreprises	6 171 \$	6 044 \$	127 \$	2,10%
Autres	2 657 \$	2 387 \$	270 \$	11,31%
TOTAL Compensations tenant lieu de taxes	<u>282 849 \$</u>	<u>250 497 \$</u>	<u>32 352 \$</u>	<u>12,92%</u>
Services rendus				
Services rendus aux organismes municipaux	1 161 733 \$	1 016 626 \$	145 107 \$	14,27%
Activités récréatives	233 600 \$	220 755 \$	12 845 \$	5,82%
Activités culturelles	45 920 \$	74 290 \$	(28 370 \$)	(38,19%)
Autres services rendus	75 315 \$	67 454 \$	7 861 \$	11,65%
TOTAL services rendus	<u>1 516 568 \$</u>	<u>1 379 125 \$</u>	<u>137 443 \$</u>	<u>9,97%</u>
Impositions de droits	686 950 \$	547 000 \$	139 950 \$	25,59%
Amendes et pénalités	75 000 \$	100 000 \$	(25 000 \$)	(25,00%)
Intérêts	98 000 \$	90 000 \$	8 000 \$	8,89%
Autres revenus	197 537 \$	95 530 \$	102 007 \$	106,78%
Transferts	313 424 \$	286 070 \$	27 354 \$	9,56%
TOTAL REVENUS	<u>14 844 608 \$</u>	<u>13 763 545 \$</u>	<u>1 081 063 \$</u>	<u>7,85%</u>

Prévisions budgétaires 2020

Charges

	Budget 2020	Budget 2019	Écart \$	Écart %
Administration générale				
Conseil municipal	349 583 \$	338 264 \$	11 319 \$	3,35%
Application de la loi	26 000 \$	15 500 \$	10 500 \$	67,74%
Gestion financière administrative	741 562 \$	720 768 \$	20 794 \$	2,88%
Greffe	297 201 \$	293 082 \$	4 119 \$	1,41%
Évaluation	137 900 \$	172 500 \$	(34 600 \$)	(20,06%)
Gestion du personnel	10 590 \$	6 000 \$	4 590 \$	76,50%
Autres	287 024 \$	300 082 \$	(13 058 \$)	(4,35%)
TOTAL Administration générale	1 849 860 \$	1 846 196 \$	3 664 \$	0,20%
Sécurité publique				
Police	763 134 \$	760 364 \$	2 770 \$	0,36%
Protection contre les incendies	949 008 \$	789 764 \$	159 244 \$	20,16%
Sécurité civile	60 037 \$	73 194 \$	(13 157 \$)	(17,98%)
Premiers répondants	332 782 \$	215 448 \$	117 334 \$	54,46%
Garde d'animaux domestiques	18 169 \$	14 000 \$	4 169 \$	29,78%
TOTAL Sécurité publique	2 123 130 \$	1 852 770 \$	270 360 \$	14,59%
Transport				
Voirie municipale	939 887 \$	923 622 \$	16 265 \$	1,76%
Enlèvement de la neige	1 310 660 \$	1 202 584 \$	108 076 \$	8,99%
Éclairage des rues	55 000 \$	67 000 \$	(12 000 \$)	(17,91%)
Circulation et stationnement	14 120 \$	14 664 \$	(544 \$)	(3,71%)
Transport en commun	98 427 \$	99 126 \$	(699 \$)	(0,71%)
TOTAL Transport	2 418 094 \$	2 306 996 \$	111 098 \$	4,82%
Hygiène du milieu				
Usine d'eau potable	290 992 \$	291 809 \$	(817 \$)	(0,28%)
Réseau de distribution de l'eau	168 440 \$	144 024 \$	24 416 \$	16,95%
Traitement des eaux usées	224 445 \$	224 128 \$	317 \$	0,14%
Réseau d'égout	62 498 \$	59 665 \$	2 833 \$	4,75%
Déchets domestiques	683 306 \$	665 445 \$	17 861 \$	2,68%
Protection de l'environnement	2 500 \$	3 000 \$	(500 \$)	(16,67%)
Cours d'eau	11 291 \$	11 291 \$	0 \$	0,00%
Collecte de boues fosses septiques	102 241 \$	102 137 \$	104 \$	0,10%
TOTAL Hygiène du milieu	1 545 713 \$	1 501 499 \$	44 214 \$	2,94%
Santé et bien-être				
Logement social	51 533 \$	38 745 \$	12 788 \$	33,01%
Autres	180 500 \$	180 500 \$	0 \$	0,00%
TOTAL Santé et bien-être	232 033 \$	219 245 \$	12 788 \$	5,83%

	Budget 2020	Budget 2019	Écart \$	Écart %
Aménagement, Urbanisme et Développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	615 144 \$	619 310 \$	(4 166 \$)	(0,67%)
Promotion et développement économique	126 716 \$	149 401 \$	(22 685 \$)	(15,18%)
Rénovation urbaine	10 000 \$	14 000 \$	(4 000 \$)	(28,57%)
Autres	0 \$	0 \$	0 \$	
TOTAL Aménagement, urbanisme et développement	751 860 \$	782 711 \$	(30 851 \$)	(3,94%)
Activités récréatives et culturelles				
Activités récréatives				
Centre communautaire	572 011 \$	508 564 \$	63 447 \$	12,48%
Gymnases	4 500 \$	5 600 \$	(1 100 \$)	(19,64%)
Activités	39 700 \$	42 075 \$	(2 375 \$)	(5,64%)
Maison des jeunes	31 625 \$	30 963 \$	662 \$	2,14%
Patinoires intérieures et extérieures	162 532 \$	141 869 \$	20 663 \$	14,56%
Pavillon des sports	22 045 \$	19 776 \$	2 269 \$	11,47%
Pavillon Desjardins	49 598 \$	45 447 \$	4 151 \$	9,13%
Piscines, plages et ports	38 252 \$	43 471 \$	(5 219 \$)	(12,01%)
Parcs et terrains de jeux	349 700 \$	314 744 \$	34 956 \$	11,11%
Horticulture	147 045 \$	134 875 \$	12 170 \$	9,02%
Soccer	73 766 \$	72 603 \$	1 163 \$	1,60%
Âge d'or	19 648 \$	18 095 \$	1 553 \$	8,58%
Terrains de balle	3 000 \$	4 265 \$	(1 265 \$)	(29,66%)
Chalet de tennis	7 529 \$	3 374 \$	4 155 \$	123,15%
Vacances-été	64 000 \$	62 890 \$	1 110 \$	1,76%
Expositions et foires	119 498 \$	145 826 \$	(26 328 \$)	(18,05%)
Autres	151 183 \$	116 447 \$	34 736 \$	29,83%
TOTAL Activités récréatives	1 855 632 \$	1 710 884 \$	144 748 \$	8,46%
Activités culturelles				
Centre communautaire	183 868 \$	184 246 \$	(378 \$)	(0,21%)
Bibliothèque	164 425 \$	146 377 \$	18 048 \$	12,33%
Centre d'exposition	0 \$	4 312 \$	(4 312 \$)	(100,00%)
Patrimoine	19 071 \$	18 287 \$	784 \$	4,29%
Autres	33 335 \$	20 765 \$	12 570 \$	60,53%
TOTAL Activités culturelles	400 699 \$	373 987 \$	26 712 \$	7,14%
TOTAL Activités récréatives et culturelles	2 256 331 \$	2 084 871 \$	171 460 \$	8,22%
Frais de financement				
Intérêts	804 088 \$	671 870 \$	132 218 \$	19,68%
Autres frais	100 228 \$	84 204 \$	16 024 \$	19,03%
Autres frais de financement	83 372 \$	73 446 \$	9 926 \$	13,51%
TOTAL	987 688 \$	829 520 \$	158 168 \$	19,07%
TOTAL DES CHARGES	12 164 709 \$	11 423 808 \$	740 901 \$	6,49%